

Catherine Bourquin, Hanspeter Zimmermann

Division épidémiologie et maladies infectieuses, Office fédéral de la santé publique, Berne

Stratégie d'information des médecins et du public concernant l'introduction de la vaccination généralisée contre l'hépatite B

Résumé

- Primordiale dans le domaine des vaccinations, l'information doit être claire, transparente, facilement accessible et adaptée aux différents publics cibles.
- L'information est actuellement considérée insuffisante par les parents. Ceci constitue l'un des obstacles à l'application optimale de la vaccination généralisée.
- Les publics visés par l'information doivent être les autorités de santé publique, les médecins praticiens, les adolescents, les parents et les enseignants.
- Différents documents sont actuellement à disposition ou en préparation. Ils devraient permettre un véritable dialogue entre partenaires.

Une information utile et de qualité doit être exprimée dans un langage adapté au public cible, présenter les connaissances actuelles, les éventuelles controverses et pouvoir répondre aux questions ou interrogations de la population à laquelle elle s'adresse. Il faut également en définir les canaux de distribution. Cette information fait partie intégrante d'un programme de promotion de la santé et concerne donc pleinement le domaine des vaccinations.

Plusieurs études pratiquées par le Comité français d'éducation pour la santé¹, l'étude du docteur E. Masserey sur la couverture vaccinale et les déterminants de la vaccination dans le canton de VD²

montrent que les freins à la vaccination chez les parents sont surtout liés à la méconnaissance de la gravité des maladies, à la crainte des effets secondaires, à la catégorie socioprofessionnelle élevée ou au type d'éducation de la mère (formation dans les domaines médico-socio-éducatifs) et au modèle médical préférentiellement choisi (médecine alternative). Mais l'élément principal reste l'information. Les parents attendent du médecin une information différenciée et compréhensible et ils la jugent actuellement comme plutôt insuffisante. Pour exemple, l'enquête pratiquée dans le canton de Vaud a mis en évidence que la majorité des parents se situe dans une zone

intermédiaire entre l'opposition totale, très rare, et l'adhésion d'office et que leur choix dépendra de la qualité de l'information donnée. Il est généralement difficile pour un médecin praticien de répondre pleinement à cette demande dans la réalité du cabinet médical. D'autre part il peut être lui-même insuffisamment informé et ne pas disposer de tous les éléments de réponse appropriés. Il pourrait en être de même pour les autorités de santé publique d'un canton. C'est sur la base des quelques éléments présentés ci-dessus que nous avons élaboré des documents d'information destinés aux différents publics cibles qui sont: Les autorités de santé publique cantonale, les médecins praticiens, les adolescents et les parents.

Activités d'informations

L'application d'un programme de vaccination reste en principe sous la responsabilité des cantons, ils ont donc été informés prioritairement lorsque la décision d'introduire la vaccination généralisée contre l'hépatite B a été prise. Certains d'entre eux ont d'ailleurs participé à toutes les phases d'évaluation. Une première information des pédiatres, d'une partie des

généralistes et des internistes a déjà eu lieu au mois de mai 1996, dans le cadre d'une étude sur l'attitude des médecins face à la vaccination contre l'hépatite B^{3,4}.

L'information générale destinée aux médecins a été publiée en janvier 1998 dans le Bulletin de l'Office fédéral de la santé publique au moyen du Supplément II (Recommandations pour la vaccination contre l'hépatite B)⁵⁻⁷. Il présente l'essentiel des données épidémiologiques concernant l'hépatite B en Suisse, les voies de transmission et l'évolution naturelle de cette infection. Il résume également les différents aspects pris en compte dans l'évaluation et le choix d'une stratégie de vaccination généralisée et donne des recommandations pratiques pour la réalisation de la vaccination généralisée et diverses situations de vaccination ciblée (groupes à risque, dépistage prénatal, prophylaxie après exposition). En outre, le présent numéro de médecine sociale et préventive est destiné avant tout aux médecins praticiens afin qu'ils aient à disposition une revue des différents aspects de l'hépatite B sous une forme concise et si possible orientée vers la pratique.

L'information élaborée par les jeunes à l'intention des jeunes est présentée de manière plus détaillée dans ce numéro⁸. La communication d'une information complexe dans le langage et la culture des jeunes était au centre de la réflexion qui a conduit à cette réalisation. Nous espérons que les parents y trouveront également les réponses à leurs questions.

Pour les parents d'enfants plus jeunes, la brochure sur les vaccinations «Nous pouvons éviter plusieurs maladies infantiles et leurs complications grâce à la vaccination» a été révisée et réadaptée pour être conforme au nouveau plan de vaccination⁹.

Finalement, un catalogue question-réponse, à l'intention du public et des médecins, qui répond aussi

aux controverses est en préparation. Une information spécifique destinée aux enseignants est encore à l'état de projet et n'a pas encore été planifiée concrètement. Il en va de même de l'intégration d'une information sur cette vaccination à des programmes de prévention générale et d'éducation à la santé.

Conclusion

Le domaine des vaccinations est en pleine expansion et l'information sera un des points-clé d'une promotion bien comprise et acceptée. La réflexion engagée autour de l'information nécessaire à l'introduction de la vaccination généralisée contre l'hépatite B nous sera

très utile pour l'avenir, mais elle doit être maintenant étendue à toutes les vaccinations. Si les progrès réalisés grâce la vaccination au cours des dernières décennies dans la prévention des maladies infectieuses veulent être poursuivis, une information claire, transparente et adaptée doit être mise disposition de la population. Le maintien d'une bonne couverture vaccinale dans la population est au prix d'un engagement visible des autorités de santé publique pour promouvoir et expliquer la vaccination. Il est également essentiel qu'au travers de cette information puisse s'établir un véritable dialogue entre les différents partenaires (autorités de santé publique, personnel médical, population, enseignants).

Summary

General information strategy for physicians and the general population

Information is extremely important for immunisation programmes. The information should be clear, transparent, easily accessible and adapted to the different target populations. Parents consider the information presently available to be insufficient. This constitutes an obstacle to the introduction of universal vaccination against Hepatitis B in Switzerland. The population groups targeted by the information have to be the public health authorities, physicians, adolescents, parents and teachers. Various documents are now available or in preparation and should allow an effective discussion between these different partners.

Références

- 1 Baudier F, Janvrin MP. Vaccination et communication. Un cadre pour les actions nationales, 1997-1999. Dossiers techniques. Editions CFES (Comité Français d'Education pour la Santé) 1997. Vanves.
- 2 Masserey E. Couverture vaccinale et déterminants de la vaccination chez les enfants de 24 à 36 mois dans le canton de Vaud en 1996. Rapport janvier 1997. Service de la santé publique du canton de Vaud, Lausanne.
- 3 Groupe de travail pour l'introduction de la vaccination généralisée contre l'hépatite B en Suisse. Introduction en Suisse de la vaccination universelle contre l'hépatite B: Qu'en pensent les pédiatres? *Paediatrica* 1996; 3:36-39.
- 4 Vaudaux B, Steinemann MA. Vaccination généralisée contre l'hépatite B en Suisse: Qu'en pensent les médecins vaccinateurs? *Soz Präventivmed* 1998; 43 Suppl 1: S121-S129.
- 5 Office fédéral de la santé publique, Commission suisse pour les vaccinations et Groupe suisse d'experts pour l'hépatite virale. Recommandations pour la vaccination contre l'hépatite B. Dans: *Maladies infectieuses: Diagnostic et prévention*. Chapitre I, Supplément II. Berne, OFSP, décembre 1997.
- 6 Office fédéral de la santé publique, Commission suisse pour les vaccinations. Plan de vaccination de routine. Dans: *Maladies infectieuses: Diagnostic et prévention*. Chapitre I, Supplément VIII. Berne, OFSP, décembre 1997.
- 7 Zurn P, Danthine JP. Economic evaluation of alternative vaccination strategies against hepatitis B in Switzerland. Commissioned by the Swiss Federal Office of Public Health. Final report. Lausanne, December 1996.
- 8 Thorens J-J, Mettler M. Quand les compétences rencontrent la créativité. *Soz Präventivmed* 1998; 43 Suppl 1: S149-S151.
- 9 Office fédéral de la santé publique. Brochure d'information pour les parents: «Nous pouvons éviter plusieurs maladies infantiles et leurs complications grâce aux vaccinations.» Bern, OFSP 1998.

Adresse pour correspondance

Dr. Catherine Bourquin
Office fédéral de la santé publique
Division épidémiologie
et maladies infectieuses
CH-3003 Berne